

## DOSSIER

### Forum : le dynamisme associatif

▶ 9-12



La Métropole présente le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal page 5  
Du nouveau dans les assiettes du restaurant scolaire page 6 - Le jour de la nuit page 7  
Blog de l'accueil périscolaire page 13 - Rétrospective du Festiv'Halle 2018 pages 16 et 17





# Diaporama

© Mairie



Le repas des anciens. Le 7 avril.

© Marie-Christine Dupuis



La foire à tout. Le 15 avril.

© Mairie



La remise des médailles du travail. Le 8 mai.

© Mairie



Des enfants créatifs s'emparent de la technique du collage. Le 26 mai.

© Pixaboy



Le spectacle de cirque. Le 2 juin.

© Mairie



Le centre bourg filmé par un drone pour un documentaire. Le 4 juin.

© Mairie



Le prix des émoquets. Le 19 juin.

© Maryline Leclerc



Le spectacle de l'accueil Périscolaire. Le 29 juin.

© Mairie



Le tournoi de foot des enfants. Le 30 juin.



© Forum des associations

La couverture de ce numéro est une photographie prise lors d'une séance de tennis, dispositif mis en place par l'ASRV Tennis. Elle illustre parfaitement notre dossier " Forum : le dynamisme associatif ".

- 4-5 Au conseil
- 6 Appel d'offre
- 7-8 Environnement
- 9-12 Dossier forum : le dynamisme associatif
- 13-15 Jeunesse
- 16-17 Festiv'Halle 2018
- 17-19 Associations

## ÉDITO

© Mairie  
Pierre Leblond, délégué à la vie associative

Malgré la baisse des dotations de l'Etat de 23% entre 2014 et 2017, le conseil municipal de notre commune a décidé à l'unanimité de reconduire, sans les baisser, les subventions à nos associations sportives et culturelles car nous savons que c'est grâce à elles que la vie à Roncherolles-sur-le-Vivier est agréable.

Le 8 septembre prochain, vous pourrez à partir de 16 heures vous rendre au Forum des associations à la " Pépinière ", pour vous inscrire à l'une des nombreuses activités qui vous seront proposées.

Ne soyez pas uniquement des " consommateurs ", inscrivez vous également comme bénévole dans une association de votre choix.

Vous serez alors les acteurs du changement, vous participerez activement à la vie de notre commune.

Sans les bénévoles, la course de la " Ronce " ne

pourrait avoir lieu.

Sans les bénévoles, Festiv'halle ne pourrait se dérouler.

Sans les bénévoles les sections sportives ne pourraient pas fonctionner.

Sans les bénévoles, les activités organisées par le CFA ne nous seraient pas proposées.

En un mot, sans les bénévoles aucune activité pour les jeunes et moins jeunes, ne pourrait avoir lieu.

Le dossier de ce numéro est consacré aux associations Roncherollaises et à tous ses bénévoles qui font leur dynamisme. Vous pourrez constater en le lisant qu'elles sont en perpétuelle évolution et recherche de projets.

Alors, merci d'entendre cet appel pour que chaque section continue de vivre ■

© Pixabay  
\*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

**Directrice de la publication :** Sylvaine Santo

**Rédacteur en chef :** Maxime Tromprier

**Rédaction et relecture :** Monique Boissière, José Delamare, Mireille Duhazé, Ludivine Farou, Philippe Jeanne, Julie Forestier, Denise Lainé, Fabienne Leblond, Nicolas Roger, Sylvaine Santo, Maxime Tromprier et les associations roncherollaises

**Conception graphique :** service communication

**Visuels :** voir crédits, [www.pixabay.com](http://www.pixabay.com), [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com) (freepick)

**Impression :** Planète Graphique, ce journal est imprimé sur du papier 100 % recyclé

**Plus d'informations :** [www.mairie-roncherollesvivier.fr](http://www.mairie-roncherollesvivier.fr)

**Horaires d'ouverture de la Mairie :** lundi et jeudi de 15h à 18h, mardi et vendredi de 15h à 17h30, samedi de 9h à 12h

**Adresse :** 72 rue de l'église ; **Tél :** 02 35 59 09 59 ; **Fax :** 02 35 59 95 50



© Mairie

## Adoption du nouveau règlement Municipal du cimetière

Le conseil municipal du 22 mai 2018 a adopté à l'unanimité le nouveau règlement municipal du cimetière de Roncherolles-sur-le-Vivier. Ce dernier définit l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible des lieux.

Ce règlement fixe les modalités de fonctionnement du cimetière sous tous ses aspects. Il prévoit notamment les modalités d'affectation des emplacements, d'entretien et d'aménagement des sépultures.

Il prévoit aussi les mesures d'ordre intérieur et de surveillance du cimetière : horaires d'ouverture, accès au cimetière...

Il fixe aussi les règles applicables concernant les droits de concession, transmission, reprise... ainsi que les tarifs applicables (voir ci-contre). ■

<b>Adulte</b>	<b>15 ans</b>	<b>30 ans</b>
Concession	160€	250 €
Renouvellement concession	160€	250 €
<b>Enfant</b>	<b>15 ans</b>	<b>30 ans</b>
Concession	100 €	150 €
Renouvellement concession	100 €	150 €
<b>Columbarium</b>	<b>15 ans</b>	<b>30 ans</b>
1 case	300 €	470 €
Renouvellement 1 case	300 €	470 €

Caveau provisoire	
Mise à disposition (3 mois)	25 €
Renouvellement 3 mois	25 €
Séjour tarif journalier dès le 1 <sup>er</sup> jour	1,70 €
Dispersion des cendres	50,00 €



© Mairie

### Aménagement du cimetière : Un nouvel espace propice au recueillement

L'aménagement du cimetière s'est poursuivi tout l'hiver. Après l'ensemencement des allées et des espaces inter-tombes en septembre, l'agrandissement du jardin du souvenir, la pose d'un banc, c'est le fleurissement de l'arche qui a été réalisé au printemps dernier par la pose d'une plante grimpante. Grâce au sédum, les espaces inter-tombes sont maintenant fleuris et forment une épaisse couche duveteuse.

De minuscules fleurs aux tons pastels donnent un nouvel éclairage aux tombes les plus anciennes. Les allées autrefois gravillonnées sont maintenant occupées par de l'herbe. La présence du trèfle permet de conserver l'aspect verdoyant même avec la sécheresse que l'on a connue cet été.

Autour de l'arche, des suspensions fleuries ont été disposées. Elles seront enlevées dès que la plante grimpante aura pris suffisamment de volume.

Cet aménagement original a fait l'objet d'une visite organisée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour les élus et les techniciens chargés des espaces verts. Elle a accueilli près de 70 personnes. Mercredi 26 septembre, c'est au tour des élus et des techniciens de la Métropole de venir visiter notre cimetière.

Ce même jour, le Club des Jardiniers de la Métropole Rouen Normandie organise une animation à destination de l'ensemble des habitants de Roncherolles. Ce sera l'occasion de faire une visite du cimetière et d'y découvrir les nouveaux aménagements. Inscrivez-vous en mairie ou sur le site Internet de la commune.



## La Métropole présente le futur plan local d'urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole touche à sa fin. Le futur règlement d'urbanisme sera présenté aux habitants en réunion publique en septembre prochain, avant enquête publique en 2019.

Appliqué de façon cohérente à l'échelle des 71 communes, c'est le document de référence qui concernera toute nouvelle construction ou rénovation après 2020.

Les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme (permis de démolition, déclaration préalable de travaux...) ne pourront être accordés que s'ils sont conformes aux règles ainsi définies.

Parmi les évolutions majeures introduites au PLU intercommunal, plus de 6 000 éléments de patrimoine bâti et de patrimoine naturel ont été identifiés et font l'objet d'une protection, forte ou modérée. Il fixe également de nouvelles exigences en matière de préservation des espaces naturels et agricoles et de promotion des espaces de nature en ville. Des schémas d'aménagement et des critères qualitatifs (architecture bioclimatique, insertion paysagère, espace de lien social, etc.) sont prévus pour accompagner le développement urbain des communes dans les années à venir. Une attention particulière et des règles spécifiques sont portées sur les zones à risques identifiés comme les inondations, les éboulements de falaise, les affaissements de cavités souterraines, etc.

En participant à la réunion publique du 18 septembre 2018, salle des fêtes place Cramilly à Isneauville, de 18h30 à 20h, c'est l'occasion de :

- > S'informer sur l'évolution future de votre quartier, votre commune et votre métropole,
- > Connaître la réglementation qui encadrera vos projets actuels et futurs d'habitation,
- > Donner votre avis et poser vos questions sur le futur PLUi.

Pour rappel, si vous devez déposer un permis de construire avant 2020, renseignez-vous sur les règles en vigueur du PLU de la commune. Après 2020, vous consulterez le PLU intercommunal.



## Recensement 2019

Une nouvelle campagne de recensement va être organisée en début d'année 2019. Elle se déroulera sur une période d'un mois du 17 janvier au 16 février 2019.

Pour réaliser ce travail la mairie va recruter deux agents recenseurs. Ces derniers seront les seules personnes habilitées à collecter les données du recensement. Si vous souhaitez devenir agent recenseur, vous pouvez adresser votre candidature à la mairie.

Vous pourrez déposer votre lettre de motivation et votre curriculum vitae en mairie ou l'envoyer par messagerie électronique à l'adresse suivante :

[mairie@mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:mairie@mairie-roncherollesvivier.fr)



## Horaires pour les activités bruyantes

Nouveaux horaires pour les activités bruyantes telles que les travaux de bricolage ou de jardinage dans la commune : vous pouvez dorénavant les effectuer les jours ouvrables (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Il sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés pour la tranquillité du village. ■



### Du nouveau dans les assiettes du restaurant scolaire

Du “ frais ”, du “ local ” et plus de bio d’origine France. Tels ont été les mots d’ordre donnés à l’entreprise prestataire destinée à officier dans notre restaurant scolaire dès cette rentrée 2018-2019.

Quatre dossiers ont été déposés au mois de mai dernier et analysés par la Commission d’appel d’offre qui les a “ épluchés ” et notés selon des critères et une pondération prédéfinis, mettant en avant la qualité des prestations proposées. L’offre qui a ainsi été retenue est celle présentée par la Société Convivio.

Celle-ci s’est engagée à répondre à nos principales demandes :

- > Proposer des plats qui respectent la saisonnalité des produits, notamment des fruits et des légumes de saison issus de l’agriculture locale et/ou biologique et de la viande ou volaille issus de l’élevage locale et/ou biologique.
- > Travailler au maximum avec des produits frais en légumes et en fruits, afin de garder des produits naturellement riches en vitamines.
- > Rechercher une variété dans les plats proposés pour travailler sur l’éducation du goût des enfants, avec des plats simples afin de leur laisser la possibilité de découvrir le goût des aliments indépendamment les uns des autres et d’avoir une progression, à leur rythme, dans l’introduction de nouveaux aliments.
- > Réfléchir à la façon dont les enfants vont être en contact avec de nouveaux aliments ou de nouveaux plats : prévoir un aliment “ rassurant ” (pomme de terre, pâtes, riz…) connu dans le plat à côté de l’aliment nouveau, et ne pas introduire deux aliments nouveaux dans le même repas.

Notre nouveau prestataire propose ainsi majoritairement 100% de produits frais (donc très peu de surgelés ou de sous vide), refuse la cuisine d’assemblage et ne possède pas de centrale d’achat (son service achat se fournit auprès de fournisseurs locaux de la Seine Maritime et de l’Eure pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromage, charcuterie et viande). Deux repas bio seront proposés chaque semaine. La Société Convivio est également très engagée dans une démarche de développement durable notamment par la prise en compte de la gestion des déchets, la mise en place de méthodes d’adaptation de la consommation d’électricité, de gaz et d’eau pour le lavage des légumes, le nettoyage de la vaisselle et des locaux.

Porter à votre connaissance l’ensemble de ces éléments nous a paru essentiel. Il est en effet rassurant de savoir toute l’importance que nous attachons à ce que les repas de nos enfants soient équilibrés, variés et qu’ils profitent pleinement de la saisonnalité et de la traçabilité de produits régionaux. ■

## C'est quoi ces espaces qui ne sont pas tondu ?

C'est la question que nous posent parfois les habitants. Répondons à leurs questions.

### Où sont-ils ces espaces réservés à la nature ?

En plus des espaces situés autour des mares, deux petits carrés ont été choisis. L'un est situé sur une placette, à l'extrémité de l'allée du Bouton d'Or. L'autre est proche du bassin de rétention à côté de la Pépinière, sous un arbre.

### A quoi servent-ils ?

Si ces espaces ne sont pas tondu trop souvent, une multitude de toutes petites fleurs vont se développer, attirant les insectes butineurs. C'est une façon de redonner à manger aux abeilles.

### Mais pourquoi tondre tout autour et pas au milieu ?

C'est une façon de marquer un contraste. Cela permet de faire ressortir les grandes herbes et les petites fleurs qu'on laisse pousser. Sur des espaces plus grands, on peut même tracer des chemins. C'est d'ailleurs ce qui se passe à Fontaine-Sous-Préaux.

### Mais il y a plein de bestioles...

C'est le but recherché. Il faut faire revenir les abeilles et moucheron qui vont aider à polliniser d'autres fleurs ou qui serviront de repas pour les hirondelles. On recrée la chaîne alimentaire. Les abeilles ne piquent que si elles se sentent menacées. Tant qu'on ne va pas les embêter, il n'y a pas d'inquiétude à avoir.



© Mairie

### Si c'est un espace réservé à la nature, je ne peux pas m'y promener ?

Mais oui. C'est un espace pour tout le monde, petites bêtes comme grandes personnes. Chacun doit y trouver sa place. Vous aussi, contribuez à recréer la chaîne alimentaire. Laissez un bout de pelouse pousser dans un coin de votre jardin.



© Lejourdelanuit

## Le jour de la nuit

Fort de son succès, le Jour de la nuit est de retour, cette année, pour sensibiliser les populations aux conséquences de la pollution lumineuse. Cette année encore, le programme est alléchant.

Dès 20h30, le parking situé à l'arrière de la mairie sera occupé par des télescopes, avec une séance d'observation de la Lune et des planètes avant qu'elles ne se couchent : Mars la rouge et Saturne, le seigneur des anneaux.

Puis, à 21h, Christian Legrand nous présentera une conférence sur la planète Saturne et ses satellites. Une fois la nuit installée, les bénévoles de la Bibliothèque nous enchanteront par la lecture de contes, puis Christian Legrand reprendra l'observation du ciel profond (nébuleuses, amas d'étoiles...). Tout au long de la soirée, différents ateliers permettront aux plus petits de découvrir le ciel.

Si le ciel est couvert, un café-débat sera organisé autour du thème : "Sommes-nous seuls ?".

A cette occasion, les habitants sont invités à éteindre leur maison, le temps d'une nuit, tandis que l'éclairage public ne s'allumera pas ce soir là.

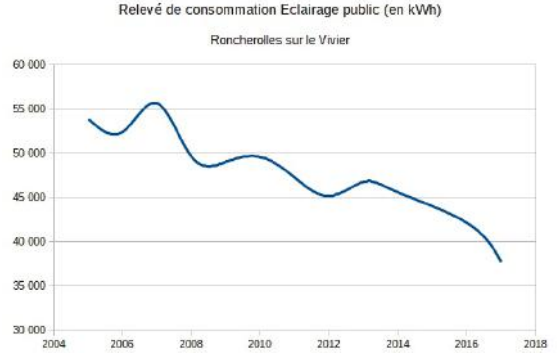
**Rendez-vous le samedi 15 septembre à 20h30, à l'arrière de la mairie.**

## Eclairage public : Roncherolles montre l'exemple

Les travaux d'éclairage public prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Métropole Rouen Normandie ont tous été réalisés : changement des candélabres au Bois Breton, suppression des boules à l'exception du Chemin du Vallon, suppression de l'éclairage extérieur de l'Église. C'est maintenant le moment de faire le bilan des économies réalisées.

Les 274 points lumineux ont consommé 37 000 kWh en 2017. C'est 32 % de moins que 10 ans plus tôt. C'est plus de 2 000 € qui sont économisés chaque année. Cette économie se rajoute aux 9 000 € générés par la coupure de 22h 30 à 6h 30.

Côté environnement, c'est environ 12 tonnes de CO<sub>2</sub> qui ne sont pas relâchées dans l'atmosphère. C'est l'une de nos actions dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est l'ensemble de ces dispositions, permettant de mieux éclairer, qui ont été présentées à l'Atelier de la COP 21 au cours d'une journée de réflexion des élus et techniciens qui hésitent encore à s'engager en faveur de l'extinction nocturne.



Vous aussi, vous pouvez contribuer à réduire votre empreinte carbone : installez des détecteurs de présence au-dessus de votre entrée et pensez à correctement les régler ; n'éclairer pas l'intégralité de votre jardin mais simplement les lieux de vie ; installez des lampes économes en énergie et surtout qui n'éclairent pas vers le haut.

## Foyers témoins "zéro-phyto dans mon jardin"

Fin juin, la deuxième réunion des foyers témoins a été l'occasion d'échanger sur les avantages et inconvénients des techniques de paillage et du désherbeur thermique.

Concernant ce dernier, il est surtout utilisé pour les espaces imperméables (allées, bordures de trottoirs) ou les allées gravillonnées. Les utilisateurs lui trouvent une grande facilité d'utilisation. Léger et pratique, il est idéal pour les personnes âgées ou qui ne veulent désherber sans trop d'effort. Une utilisation régulière toutes les 2 à 3 semaines permet d'avoir un espace propre et net.

Le paillage végétal demande plus de "doigté". Après avoir été déposé, il doit impérativement être arrosé pour éviter qu'il se disperse au vent. C'est notamment vrai avec la paille de lin. La paille se trouve tassée et forme une barrière au passage des herbes qui voudraient repousser. Si l'épaisseur est trop importante, elle empêche aussi l'arrosage des plantes et les premiers centimètres de terre sont très tassés.

Ces inconvénients n'existent pas avec la paille de blé qui est plus aérée. On peut pailler aussi avec les tontes de pelouse (2 ou 3 cm seulement). Non seulement cela allège les camions de collecte de déchets verts, mais cela fournit aussi de l'engrais.

## Zéro-phyto : un regard nouveau

La projection du film "Zéro-phyto : un regard nouveau" a eu lieu au cinéma l'Omnia le 15 mars en présence de l'ensemble des participants : l'association Archimède-Films, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Métropole Rouen Normandie, les communes qui ont participé financièrement et techniquement au film, et l'ensemble des acteurs.

La projection du film a été suivie d'un débat autour de la perception du "zéro-phyto" par les habitants et de son intérêt sur la biodiversité.



Pour plus d'informations sur le désherbeur thermique, flasbez notre QR code !



Pour visualiser le film (version courte), flasbez notre QR code !





© Jog Nature

© ASRV Badminton

# Forum :

# le dynamisme

# associatif



© Gym



© Reveil Roncherollois



© Jog'Nature



© Reveil Roncherollais



© Reveil Roncherollais

À l'occasion de la 21<sup>ème</sup> édition du forum des associations et des loisirs Municipaux de la commune qui aura lieu à la salle de La Pépinière le samedi 8 septembre 2018 de 16h à 18h, découvrez dans ce dossier les ambitions et les craintes des associations, forces vives du village, ainsi que des témoignages de licenciés passionnés.

## Toute une histoire

Si le Forum des associations et des loisirs Municipaux de la commune prépare sa 21<sup>ème</sup> édition, la plupart des associations du village jouissent d'une longévité bienheureuse.

En effet, après la récente fermeture en 2016 du Club des anciens et l'arrêt brutal du club de Tennis de table, qui a pourtant connu un âge d'or, les habitants auraient pu s'attendre à d'autres fins prématurées d'associations mais elles ont su, sous l'impulsion des présidents, redoubler d'efforts pour rester attractives. L'exemple du Réveil Roncherollais illustre parfaitement cela.

Association qui existe depuis 1963, Le Réveil Roncherollais, aujourd'hui présidée par Monique Lascroux et qui compte une quarantaine de licenciés, a été créée par l'ancienne fanfare du village. Si l'objectif de départ de donner des cours de musique a changé, l'essence de l'association de proposer des cours (Théâtre, Arts du cirque, Couture) et des moments de partage est, quant à elle, restée.

Lorsqu'il a fallu reprendre l'association, Monique Lascroux

a très vite ressenti cette nécessité de s'adapter aux demandes des habitants car "finalement, ce sont eux qui font perdurer les associations. Nous devons écouter les habitants et changer nos formules si cela est réalisable. L'atelier couture a été récemment créé suite à une forte demande et c'est un succès. Aujourd'hui, nous proposons également des Arts du cirque et un atelier Théâtre, tous deux encadrés par des professionnels et demain qui sait ?".

Ce renouvellement, David Leroux, président de l'ASRV Football, le constate également. "Le club de football du village a connu une période très forte avec des équipes de jeunes.

Aujourd'hui, nous n'en avons plus qu'une puisque nous subissons la proximité de plus grands clubs. Alors nous redoublons d'effort pour essayer de retrouver cette histoire et d'y écrire notre page".

En effet, le club participe depuis 2017, sous l'impulsion du précédent président Sébastien Galloy, à la fête du village Festiv'Halle en ayant créé un tournoi interclub qui se dispute le lendemain de la fête. Il s'est intégré au programme des activités du service Périscolaire et a ouvert une page Facebook pour gagner en visibilité et tenir informés les habitants des résultats.





© ASRV Tennis

## Toujours se projeter

S'il y a bien une association qui est très heureuse de son évolution, c'est l'ASRV Tennis. Si l'association grappille chaque année quelques adhérents, principalement des enfants et des adolescents, elle peut se vanter d'avoir organisé cette année, et pour la première fois de son histoire, un tournoi adulte interne.

Son président, Frédéric Duhazé, est heureux. " C'est une véritable fierté d'avoir organisé ce premier tournoi interne adulte. C'est dans la continuité de la création d'un deuxième créneau d'entraînement adultes. Nous sommes passés à 7 joueurs adultes licenciés et 4 joueurs adultes loisirs. C'est bien pour le club puisque cela permet d'offrir une diversité de niveaux et de styles de jeux " confie-t-il. Mais la véritable ambition du président est d'engager une deuxième équipe aux championnats d'hiver et d'été pour offrir aux joueurs un cadre compétitif.

Cela permettra d'intégrer les ados à l'équipe. Une façon pour lui de les remercier et de leur permettre de confronter leurs jeux et leurs styles à d'autres.

Côté nouveauté, l'ASRV Football va créer une deuxième équipe pour jouer le dimanche après-midi en 3<sup>ème</sup> division départementale pour accompagner l'équipe première qui évolue en 2<sup>ème</sup> division après avoir manqué de peu cette année la montée en D1.



© ASRV Football

Cette création d'équipe va permettre au club de faire perdurer l'énergie déployée depuis 2016 et donnera, avec un petit peu de chance, envie aux jeunes Roncherollais de rejoindre l'aventure pour un jour peut-être, faire revivre l'équipe de jeunes de la commune.



## Témoignages de licenciés

**Elizabeth Mallet**, adhérente emblématique depuis la création de l'association Jog'Nature en 2001 :

“ Nous nous rejoignons devant la bibliothèque chaque mercredi et samedi pour une marche d'une heure.

Le parcours est déterminé en amont et est adapté à toute les personnes. Nous sommes une vingtaine de participants à chaque marche et nous profitons des beaux paysages dans une ambiance conviviale.

D'anciens coureurs viennent se mêler à notre activité ce qui permet parfois de rythmer les marches et de motiver les troupes !

J'espère qu'il y aura de nouveaux adhérents lors du prochain Forum des associations, cela permettrait de rencontrer de nouvelles personnes et de découvrir de nouveaux parcours ”.

**Philippe Neveu**, membre de l'Association Roncherolles Rando depuis 2011:

“ Je cherchais un moyen sain pour occuper ma retraite, j'ai tout de suite imaginé la randonnée.

Ce qui est intéressant avec l'Association Roncherolles Rando, c'est que nous pouvons proposer des parcours !

Nous nous retrouvons, à raison de deux réunions par an, pour discuter des futurs parcours, des visites... Nous préparons le terrain, éditons les cartes, nous sommes acteurs de nos balades. Tout se déroule dans une ambiance conviviale.

Jean-Luc Danet, président de l'association, organise même des séjours dans d'autres régions, pays (Corse, La Réunion, Maroc...) ”.

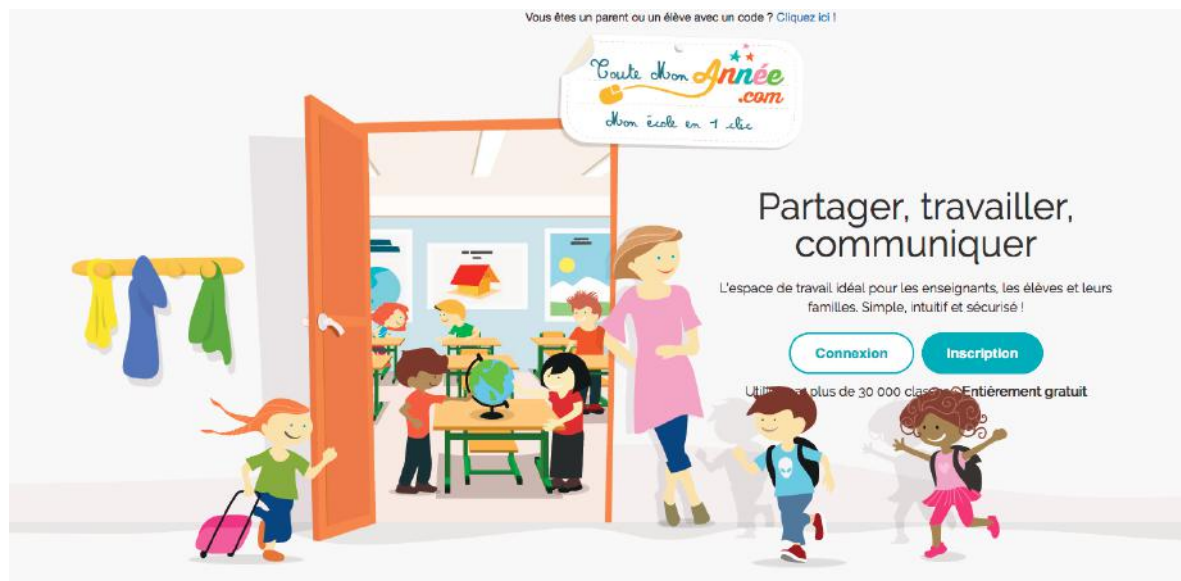
*Anecdote* : “ Je me souviens, lors d'une randonnée à Saint-Martin de Boscherville, en bord de Seine, il pleuvait beaucoup et deux membres se sont retrouvés isolés, derrière, sans gravité mais surtout sans carte et sans téléphone ! Depuis, de nouvelles règles ont été instaurées, il y a toujours quelqu'un derrière qui ferme la marche !

Nous sommes un groupe de 15-25 personnes, bienveillant, soudé et passionné par la nature.

Beaucoup d'occasions nous rassemblent : Pentecôte, Ascension, restaurant de fin d'année, jour de l'an... Alors rejoignez le groupe ”.



© Roncherolles Rando



## Blog de l'accueil périscolaire

Cette année, les enfants ont tenu à jour un blog sur le site "[toutlemonnee.com](http://toutlemonnee.com)", se nommant "L'année de l'accueil périscolaire".

Par définition, un blog est la contraction des termes anglais web et log (désignant les journaux de bord de la marine et de l'aviation américaine).

Le weblog est donc un site web particulier, sur lequel une ou plusieurs personnes s'expriment, sous forme "de publications" ou "d'articles" datés que les visiteurs peuvent commenter.

Il permet d'éditer et de publier des documents multimédia (images, textes, fichiers vidéo et audio) grâce à un outil de publication.

Ici notre blog, sécurisé par mot de passe, accessible seulement pour les familles et élus de Roncherolles afin de respecter le droit à l'image de chacun, a permis aux enfants de raconter leur quotidien.

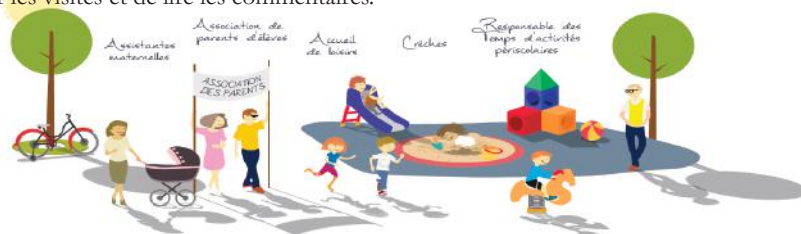
Les articles, écrits par les enfants ou les animateurs, offrent le moyen de communiquer davantage avec les familles sur ce qui se passe au cours de la journée de leurs enfants.

De nombreuses photos sont également mises en ligne sur le blog.

Tenir à jour le blog permet aussi aux enfants d'être sensibilisés à la maîtrise de l'outil informatique et l'utilisation d'Internet. Nous discutons de la liberté d'expression, de ce qu'on peut y dire ... ou pas ! C'est aussi un bon moyen d'apprendre à formuler des propos, un atelier d'écriture en quelque sorte. Les enfants comme les parents peuvent y laisser des commentaires et cela crée un lien, en particulier avec les familles des enfants qui ne viennent que le midi et que nous croisons peu au quotidien.

Nous y racontons les activités du périscolaire, les ateliers du midi, les événements marquants de l'année comme les spectacles, les temps de jeux dans la cour de récréation ou de la cantine. Cela permet de valoriser chaque temps de la journée. Il y en a pour tout le monde !

N'hésitez pas à demander le mot de passe du blog à l'équipe du service périscolaire, et venez nombreux le visiter ! Les enfants sont toujours ravis de voir les visites et de lire les commentaires.





## Des enfants créatifs s'emparent de la technique du collage

C'était Atelier " collage " organisé par le CMJ le samedi 26 mai ! La première demi-heure fut bien silencieuse... Chacun était concentré sur sa page blanche, appliqué à réfléchir à ce qu'allait devenir cette surface qui ne devait laisser aucun millimètre carré sans la moindre couleur ! Les idées venant, règles, compas, équerres et autres ciseaux se sont activés sur des papiers aux teintes vives et des tissus imprimés bariolés. La colle a légèrement débordé sur les doigts mais qu'importe, pourvu que le résultat soit à la hauteur. Deux heures et demie plus tard, l'œuvre était achevée. Ouf ! Nos 14 créateurs ont bien cru manquer de temps. Alors forcément, un goûter bien mérité s'est ensuite imposé...



© Mairie

Ce projet était l'avant-dernier après-midi récréatif (et oui, le CMJ en a encore un dans sa hotte) organisé par le Conseil municipal des Jeunes au cours de son mandat 2016-2018. De nouvelles élections auront lieu en novembre prochain. Commencez à y penser si vous avez envie de vous présenter. Nous vous tiendrons bientôt informé(e)s des dates de dépôt des candidatures.

## On a déjà Toby !

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont participé cette année à la réalisation d'un album intitulé *On a déjà Toby !* Avec l'aide d'une plasticienne, Emmanuelle Halgand, ils ont travaillé sur l'écriture et l'illustration de ce livre à travers différents ateliers d'arts plastiques et de productions d'écrits.



Ce projet pédagogique a été financé par l'Inspection académique. Les parents pourront acquérir cet album au prix de cinq euros. Les élèves sont tous fiers d'avoir participé à une telle opération ! ■

© Mairie



© Mairie



© Mairie

## Le prix des émouquets

Le mardi 20 Juin 2018, c'était la 11<sup>ème</sup> édition du traditionnel prix littéraire des Emouquets.

Cette manifestation organisée par les bénévoles de la bibliothèque municipale a rassemblé les élèves de CE2 de Madame Boulier.

En présence du Maire, Sylvaine Santo, de Monique Boissière adjointe en charge des écoles et de la jeunesse, et des parents d'élèves, les enfants ont voté comme des adultes pour un livre choisi parmi les 6 sélectionnés à la rentrée scolaire par les bibliothécaires.

"Une amitié difficile" de Jean-Côme Nogués a remporté le prix. En récompense de leur participation, les enfants ont reçu un bon cadeau pour un livre à retirer à la librairie l'Armitière de Rouen.





## Le spectacle du Péri scolaire

Le Vendredi 30 juin 2018 a eu lieu le spectacle de fin d'année des enfants de l'Accueil périscolaire.

45 minutes de spectacle, présenté sous la forme d'un journal télévisé, retraçant tous les thèmes proposés au cours de l'année par l'équipe d'animation. Costumes, décors, tout a été fabriqué par les enfants fréquentant le service périscolaire, le matin, le midi et le soir. Des sketches, des danses, des comptines, de la musique et des chants : ce fut un spectacle très animé. 60 enfants de 3 à 12 ans ont participé à cet événement pour fêter la fin d'une année remplie d'activités pédagogiques très appréciées de tous.

Un verre de l'amitié a été offert aux familles venues nombreuses à la suite du spectacle et les spectateurs ont pu admirer l'exposition de photos des activités de l'année.



## De toutes les couleurs

Dans le cadre du projet d'école, les élèves des 2 classes de l'école maternelle se sont produits devant les parents ravis sur la scène de la salle polyvalente La Pépinière. Les parents ont découvert réjouis les différentes chorégraphies et une partie du répertoire de la chorale de l'école. La thématique de l'année scolaire étant " les couleurs ", elle fut source d'inspiration pour nos apprentis comédiens, danseurs et chanteurs. ■



## Les conditions actuelles dans lesquelles la commune est contrainte d'exercer la gestion de son budget ne lui permet pas de créer un centre de loisirs pour ses jeunes



Une pétition a été lancée au mois de mai dernier par et auprès des parents d'élèves pour demander la création d'un centre de loisirs à Roncherolles. Elle a recueilli 29 signatures. Comment ne pas souhaiter la mise en place d'un tel service ! La priorité de la commune est toujours de " tout " donner pour la jeunesse. C'est ainsi que la question revient régulièrement à l'ordre du jour lors de la préparation du budget et encore davantage depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Mais les chiffres parlent : c'est impossible (cf. les Ronches n°105).

Un centre de loisirs a existé à Roncherolles il y a une quinzaine d'années. Il a dû fermer faute d'inscriptions. C'est alors qu'ont été mises en place des conventions de partenariat avec les communes voisines permettant de rendre le service aux habitants et de mutualiser les coûts. Aujourd'hui, les Roncherollais peuvent ainsi contacter les mairies de Préaux et de Saint-Jacques-sur-Darnétal pour inscrire leurs enfants en bénéficiant du tarif appliqué aux habitants de ces communes. La différence de coût avec le tarif hors commune est pris en charge par la mairie de Roncherolles. En moyenne, sur les trois dernières années, 4 enfants sont inscrits le mercredi à Saint-Jacques-sur-Darnétal et 21 enfants participent aux activités du centre de loisirs de Préaux pendant les vacances. Le travail entre mairies se poursuit donc afin d'améliorer l'accès à ce service à des conditions toujours plus avantageuses.

Car il faut avoir à l'esprit que l'accueil de mineurs en centre de loisirs implique des obligations bien différentes que lorsque nous laissons nos enfants sous la responsabilité d'un membre de la famille, à une baby-sitter ou à une voisine. Les critères à respecter pour y être autorisé sont stricts. Les locaux, les activités et les animateurs sont déclarés auprès de la DRDJSCS (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) et, pour un accueil de loisir extra-scolaire, l'effectif minimum des personnes exerçant des fonctions d'animation (avec BAFA, BAFA...) est fixé à 1 animateur pour 8 mineurs âgés de moins de 6 ans et à 1 animateur pour 12 mineurs âgés de 6 ans ou plus. L'impact budgétaire lié à l'embauche d'au moins deux animateurs n'est donc pas envisageable par la commune compte tenu des conditions financières actuelles dans lesquelles le budget doit être maintenu, à moins d'une forte augmentation de l'imposition.

Tel est malheureusement le constat actuel... qui, est-il permis de l'espérer, évoluera peut-être dans les années à venir ?



**9h** : Après l'installation des tables et des activités sur la place, le tournoi organisé par l'ASRV Football pour les enfants peut enfin débuter !



**14h** : C'est la kermesse des écoles. Plusieurs stands sont proposés : pêche aux canards, mini golf, tir à la carabine, chamboule tout, maquillages, manèges... Il y en a pour tous les âges et tous les goûts.



**17h** : Petits et grands trouvent son bonheur autour du manège, des jeux en bois et de l'animation musicale.



**18h** : Avant le réconfort, l'effort. Certains Roncherollais ont pu s'essayer à La ZUMBA et au Kudurofit !

Des calories dépensées avant le traditionnel repas qui clôture le Festiv'Halle !







**19h** : Le lâcher de ballons se prépare à émerveiller petits et grands...3,2,1... bon vent...

**19h30** : Après l'apéritif offert par le C.F.A, tout le monde prend place autour des tables pour le repas. Les habitants sont heureux de se retrouver dans une ambiance musicale et conviviale.



**23h30 - 01h30** : La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice terminés, la soirée dansante, animée par le DJ peut commencer.

Une ambiance assurée,  
un Festiv'Halle réussi !

**Le mot de Jean-Michel Mazier,  
conseiller municipal, organisateur de Festiv'Halle**

" La commune tient à remercier les bénévoles, les associations et l'épicerie d'avoir participé à Festiv'Halle et grâce à qui l'édition 2018 a rencontré un franc succès.

Merci à tous et à l'année prochaine ! "







Le bureau de l'ASRV Football lors du forum des associations de 2017

## A.S.R.V Foot : Résumé de la saison

Après une saison forte en rebondissements pour les deux équipes senior jouant le dimanche matin à l'ASRV, la saison s'est terminée en beauté par le traditionnel tournoi de fin d'année.

Après une longue période sans, les membres du club ont fait en sorte de remettre au goût du jour ce tournoi qui tient tant à cœur aux habitants de la commune mais également aux amateurs de football des environs.

La journée du dimanche 1<sup>er</sup> juillet fut donc marquée par la bonne humeur et la convivialité. Le club a mis en place au cours de ce tournoi toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de celui-ci : buvette, matchs à si grands enjeux avec des arbitres officiels.

Ce tournoi a conclu la saison et le club se tourne maintenant vers l'année suivante.

En effet, la saison prochaine, le club va créer une équipe après-midi.

C'est pourquoi vous pouvez dès à présent venir faire des tests et vous inscrire au sein de ce club si chaleureux.

Reportez-vous aux informations pratiques pour en savoir plus.

## Le Saviez-vous ?

Le club de l'ASRV Football a été créé en 1981.

A son apogée, il comptait des équipes de jeunes et même une équipe féminine.

## Informations pratiques :

Entraînements les mardis et jeudis soirs à 19h30.

## Contact :

Vous pouvez contacter notre président David Leroux au 06.24.08.73.60.

Vous pouvez également nous envoyer un mail à : [asrvfoot@gmail.com](mailto:asrvfoot@gmail.com)

Ou encore envoyer un message directement sur notre page Facebook :

ASRV Roncherolles – Football.



© Pixabay retouché



## Comité des Fêtes et de l'Animation

Les ateliers “ Récéré-Actifs ” ouvriront leurs portes à la rentrée prochaine. Diverses activités vous seront proposées : jeux (cartes, scrabble...), généalogie, broderie, hardanger, dentelle au fuseau). Renseignements et inscriptions au forum des associations le 8 septembre ou au 06.72.79.08.49.

Le 30 mars, 93 enfants se sont retrouvés à la Pépinière pour la chasse aux œufs. Récompense et goûter ont été très appréciés et les enfants attendent avec impatience l'année prochaine.

La foire à tout, quant à elle, s'est déroulée le 15 avril, malgré le temps maussade les participants étaient au rendez-vous.

Le C.F.A. a participé avec la Mairie le 30 juin à Festiv'Halle : apéritif, repas, lâcher de ballons, retraite aux flambeaux et distribution de bonbons. Tout s'est déroulé dans une joyeuse ambiance et le soleil était au rendez-vous.

Contact : Denise Lainé au 06.72.79.08.49.

© A.S.R.V. Badminton



**A.S.R.V Badminton**

## A.S.R.V.

La saison se termine déjà. La section Badminton de l'ASRV a reçu la section Badminton de Servaville dans le cadre des rencontres entre les sections “ loisir ” des communes voisines. Un régal de jouer contre de nouveaux adversaires dans la joie et la bonne humeur.

Pour ceux qui cet été prendraient goût à la pratique du badminton, que ce soit sur la plage ou dans leur jardin, et ce malgré le vent, nous vous invitons à nous retrouver en septembre pour le forum des associations et/ou pour une session d'essai le mercredi soir entre 20h et 22h30 ou le vendredi soir entre 21h et 22h30 à la Pépinière. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une section loisir ouverte aux adolescents et adultes. Nous jouons en simple comme en double et nous serions heureux de vous faire (re)découvrir ce sport.

Contact : Daniel Labarre Gil, 02.35.61.54.60

## État civil

### Une pensée pour...

Jean Deshais, le 1<sup>er</sup> avril...

### Bienvenue à...

Emmanuel Nzianda, né le 14 avril à Rouen.

Oriane Dupré, née le 17 avril à Mont-Saint-Aignan.

Jade Poullain, née le 7 mai à Mont-Saint-Aignan.

Suzie Varnier, née le 19 mai à Rouen.

Anaïs Voitard, née le 24 juin à Mont-Saint-Aignan.

Jules Meraud, né le 03 juillet à Mont-Saint-Aignan.

Mattéo Lechalupe, né le 20 juillet à Mont-Saint-Aignan.

### Le saviez-vous ?

#### Les effectifs des écoles

En Maternelle : 19 élèves en Petite Section, 6 en Moyenne section et 13 en Grande section

En Élémentaire : 89 élèves répartis en 4 classes : 16 CP, 19 CE1, 21 CE2, 16 CM1 et 17 CM2.

*Au moment de l'impression, nous n'avions pas connaissance des répartitions définitives par classe.*

#### Commission Sociale et Solidaire : du changement pour l'après-midi de Noël

Cette année la remise des colis de Noël pour les aînés de plus de 70 ans aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre. Au cours de cet après-midi, des jeux intergénérationnels ouverts à tous les Roncherollais (après inscription) précéderont le goûter.

Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres courant novembre afin de vous inscrire à cette récréation. Nous vous attendons nombreux !

#### L'EcoQuartier du centre bourg à nouveau filmé

Vous êtes nombreux le 4 juin dernier à avoir aperçu une équipe de tournage, munie d'un drone, filmer l'EcoQuartier et interviewer quelques uns des habitants et usagers du parc. En effet, la société " Les Beaux Yeux, des films qui vous regardent " était présente toute la journée afin de réaliser un court film documentaire, faisant partie d'une série de huit, sur les bonnes pratiques dans la conception et la construction des quartiers durables.

Ces documentaires sont réalisés à la demande de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement qui porte la démarche nationale du label EcoQuartier.

Au fur et à mesure de l'obtention des labels, étapes 1 et 2 décernées en 2014, étape 3 en 2017, l'EcoQuartier du village n'a cessé d'intéresser des communes, des communautés de communes, les services de l'Etat, et c'est ainsi que de nombreuses visites ont lieu chaque année.

## Agenda

Samedi 15 septembre

Le jour de la nuit à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 26 septembre

Visite du cimetière

Samedi 29 septembre

Les Flanerolles organisées par la bibliothèque Municipale

Samedi 13 octobre

Karaoké organisé par le C.F.A

Samedi 27 octobre

Atelier Halloween du C.M.J.

Dimanche 11 novembre

Commémoration du 11 novembre  
Départ de la Mairie à 11h

Samedi 17 novembre

La dictée organisée par le C.F.A

Samedi 8 décembre

Téléthon organisé par le C.F.A

Lundi 10 décembre

Noël des écoles à 14h30, salle La Pépinière

